Bureau du mercredi 16 octobre 2024

Le seize octobre deux mil vingt quatre, sous la présidence de Monsieur NETZER Dominique, le bureau syndical du SMIRTOM DE LA REGION DE L'AIGLE, dûment convoqué, s'est réuni à dix neuf heures à Beaufai.

Présent(e)s: Messieurs et Madame ADOLF, BERNARD, BIGNON, BOUILLAULT, COLLET,

GOUSSIN, HEBERT, JUSZEZAK, NETZER, PINART, POISSON. Etaient absentes: Mmes BRIANCEAU, LEONARD et MATHIAS

Etaient absents excusés: M GOUEDARD

Egalement présent(e)s: M. COUSSERAND, Mme MERCIER

Monsieur HEBERT Stéphane est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Délibération demande de subvention ADEME sur projet Bio-déchets
- · Présentation décompte général et définitif Ressourcerie
- Proposition au comité syndical de signature du protocole sur le changement d'exploitant de la Ressourcerie
- · Questions diverses

Monsieur Netzer remercie les membres du bureau syndical de leur présence

· Délibération demande de subvention ADEME sur projet Bio-déchets

Le président explique l'obligation pour les collectivités de proposer pour l'ensemble des habitants du territoire, une solution à la gestion des biodéchets.

Actuellement nous avons mis en place dans les écoles de la CDC des composteurs, il y a également à la vente des composteurs individuels, il est nécessaire de mener une étude sur le gisement des biodéchets afin de trouver d'autres solutions.

Au bout de cette étude, il semblerait que 4 propositions s'offrent pour notre territoire, mais il est urgent de prendre une décision sur l'option choisie, un dossier de demande de subvention peut encore être déposé jusqu'à mi novembre 2024.

La décision finale sera prise en comité syndical, à la suite de cette réunion. Les documents se rapportant à ce sujet expliquent en détail les 4 solutions possibles sur notre territoire.

Présentation décompte général et définitif Ressourcerie

	MONTANT TOTAL	MONTANT VERSE	RESTE A PERCEVOIR
ADEME	738 000,00 €	602 370,38€	135 629,62€
DSIL	460 000,00€	443 663,93€	16 336,07€
REGION	128 110,00 €	128 110,00€	Soldée
TOTAL	1 326 110,00 €	1 174 144,31 €	151 965,69 €

SMIRTOM:

968 301,94 €

		Facturé HT	TVA	Réglé TTC
TOTA	L GENERAL	2 294 411,94	450 693,02	2 745 104,96

Un conseil d'administration a eu lieu le 9 octobre 2024, avec comme ordre du jour la signature d'un protocole d'accord sur le changement d'exploitant de la ressourcerie "repair".

Le 12 mars 2024, l'association Aide Emploi Service a exprimé le souhait d'arrêter l'activité Ressourcerie-Recyclerie, et de résilier la convention avant sont terme initialement prévu le 31 décembre 2025. Le protocole présenté définit les conditions de cette rupture.

La reprise de l'activité d'exploitant sera assurée par le Smirtom de la Région de L'Aigle à compter du 1er janvier 2025. Le bail locatif sera résilié.

La demande d'agrément auprès de la DDETSPP est en cours. Les contrats de travail des salariés A.A.E.S attachés à l'activité ressourcerie seront repris selon les dispositions du code du travail.

Le volet financier est en cours d'étude, avec une rencontre prévue le 28 octobre avec le trésor public, plus précisément Madame Bourbao et Monsieur Cheux, pour la création d'un nouveau budget annexe. Ce budget sera sans TVA, et sous le régime d'un SPA (service public administratif). Il nous faudra également la création d'un siret, Ces démarches sont faites par le trésor public.

Nous avons une obligation de réussite d'emploi, il nous faut continuer cet outil de travail indispensable sur le territoire.

Proposition au comité syndical de signature du protocole sur le changement d'exploitant de la Ressourcerie

Suite à toutes ces informations, il vous est demandé l'autorisation de proposer au comité syndical la signature du protocole sur le changement d'exploitant de la Ressourcerie.

Les membres du bureau syndical autorisent de proposer au Comité Syndical la signature du protocole sur le changement d'exploitant de la Ressourcerie.

Questions diverses:

♦ Monsieur NETZER informe les membres du bureau que nous avons été victime d'une effraction dans les locaux de Saint Ouen sur Iton. Les auteurs ont cassé une fenêtre du hall d'entrée et sont allés dans le garage. Un souffleur a été dérobé, et volets, fenêtre et radiateur ont été dégradés. L'expert de notre assurance doit passer pour valider les travaux de remise en état.

Les membres de l'Assemblée générale commencent à arriver pour la réunion programmée à la suite de celle-ci.

Le tour de table étant terminé, la réunion s'est clôturée à 20 heures.

Le secrétaire

M. HEBERT

Le Président

NETZER